

“ Cinq ou six jours se passent quelques fois, dit-il, à assouvir leur rage et à brûler les prisonniers à petits feu. Et ils ne se contentent pas de lui voir la peau toute grillée, ils lui ouvrent les jambes, les cuisses, les bras, les parties les plus charnues et y fourrent des tisons ardents, ou des haches toutes rouges. Quelques fois, au milieu de ces tourments, ils l'obligent à chanter, et ceux qui ont du courage le font et vomissent mille imprécations contre ceux qui les tourmentent. Le jour de sa mort, il faut encore qu'il passe par là, s'il a les forces, et quelques fois la chaudière dans laquelle on le doit mettre bouillir sera sur le feu que ce pauvre misérable chantera encore à pleine tête. Après l'avoir assommé s'il était vaillant homme, ils lui arrachent le cœur, le font griller sur les charbons et le distribuent en pièces à la jeunesse ; ils estiment que cela les rend courageux. D'autres lui font une incision au-dessus du cou et y font couler son sang qui a, disent-ils, cette vertu que depuis qu'ils l'ont ainsi mêlé avec le leur, ils ne peuvent jamais être surpris de l'ennemi et ont toujours connaissance de ses approches pour secrètes qu'elles puissent être. On le met par morceaux en la chaudière, et quoique aux autres festins la tête, soit d'un ours, soit d'un chien, d'un cerf ou d'un grand poisson, est le morceau du capitaine, en celui-ci la tête se donne au plus malotru de la compagnie. J'ai vu des Sauvages, en notre cabane, parler avec appétit de la chair d'un Iroquois et louer sa bonté en mêmes termes qu'on ferait de la chair d'un orignal.”

Celui qui décrivait ces souffrances et ces actes de barbarie, devait un jour les subir dans leur plus grande rigueur.

Un exprès avait été envoyé à Québec pour avertir M. de Montmagny qui monta le fleuve aussitôt.

Les Algonquins voulaient absolument brûler leur prisonnier ; quant aux Hurons ils paraissaient disposés à accepter des présents en échange des leurs.

Le gouverneur-général convoqua les principaux des deux nations en séance solennelle, dans la cour du fort, où il eut le soin de faire étaler trois grands présents, composés de haches, de couvertures, de chaudières, de fers de flèches, et autres choses semblables.

Lorsque chacun eut pris place, il proposa aux Sauvages de se charger de leurs prisonniers, comptant, disait-il s'en servir pour conclure une paix durable entre eux et les Iroquois.

Pendant ce discours d'ouverture, la pauvre victime des Algonquins, qui ne pouvait plus marcher, mais qu'on avait apportée devant le conseil, dévorait des yeux le gouverneur général et répétait ce nom que les peuples de la Nouvelle-France lui avaient